

## Déclaration Liminaire

Monsieur le président,

nous voici réunis ce jeudi à Nantes, pour ce deuxième round des instances délocalisées, comme nous l'avions souhaité, mais l'ambiance de ces instances nous fait penser que celle du jour aurait pu se tenir entre nous, un mercredi soir lors d'un dîner entre "amis" où nous aurions pu vous présenter notre passion pour les constructions en allumettes !!

Oui monsieur le Président nous avons l'impression à la CFDT que vous nous prenez pour François Pignon dans ce célèbre dîner cinématographique.

1. Vous nous présentez des modifications des Effectifs de Référence pour information sans que nous ayons voix au chapitre, pas même un vote de principe,
2. Vous nous présentez une modification de décret de la DNGCD pour créer un nouveau service qui devrait entrer en préfiguration au 1<sup>er</sup> juin et une mise en place en novembre et pour lequel les promotions de cadres supérieurs et des affectations ont déjà eu lieu ou sont en cours avant même que ce service ne puisse réglementairement être créé, nous trouvons vraiment dommage que cela n'ait pas été fait en amont, le projet de création du SPPE nous a été présenté le 14/12/2023 !!!
3. Les documents que vous nous présentez pour la création de ce service sont truffés d'erreurs, de mauvaises informations, les corrections s'enchaînent car nous vous avons fait part de nos incompréhensions et sont pour nous inutilisables en l'état.

Nous aurions aimé, au moins pouvoir espérer, que vous ayez mis une infime partie de l'énergie et des capacités que vous avez déployées pour créer ce service et promouvoir vos pairs, dans l'avancement de personnels douaniers méritants, lesquels pourront attendre longtemps (voire éternellement...) une juste reconnaissance...

Au lieu de cela vous nous présentez une énième évolution de la DNGCD avec la création d'un nouveau service géré par un administrateur et doté d'un adjoint IP de 4 chefs de section cadres supérieurs, de nouveaux arrivants pour occuper ces postes au sein de ces services et tout cela à effectif constant nous dites vous.

Nous sommes incapables de confirmer ou d'infirmer ces déclarations tellement il y a d'opacité dans votre gestion RH.

Il est vrai que pour doter de secrétariat les unités aéromaritimes c'est compliqué, vous êtes contraint par les ER !!!!!

Par contre pour augmenter le quota des administrateurs et le nombre de cadres supérieurs de la direction cela a l'air beaucoup plus facile .....

Les murs de la DNGCD s'emplissent toujours plus de cadres pendant que les unités sont au clou et que leurs capacités opérationnelles sont obérées par manque d'anticipation et de recrutements.

Pour nous le message envoyé aux agents est on ne peut plus négatif.

Qu'imaginez vous que les unités puissent penser quand les bateaux sont à quai par manque de personnels, qu'on leur demande de jongler avec la pénurie pour pouvoir assurer les missions avec des contraintes de gestion de la côte de service qui ne

s'imposent que lorsque cela arrange l'administration, et que les avions sont cloués au sol par manque d'anticipation des marchés.

Vous ne nous proposez lors de ce CSA que des évolutions managériales, des expérimentations sur de l'encadrement et du placement de nouveaux cadres supérieurs en direction.

Les représentants du personnel que nous sommes attendons de porter et surtout que VOUS portiez les sujets du quotidien des unités jusqu'au bout.

Quid des GT équipements, parcours de carrière, RH que nous avons esquissés pour certains mais qui sont vite tombés dans l'oubli ou au moins au second plan tant il est urgent de mettre en place votre énième restructuration, un jour sous forme de préfiguration une autre fois en mode projet !! nous ne sommes pas dupes !!

L'administration nous a imposé un nouveau règlement intérieur de nos instances qui a été voté lors du CSA du 21/03/2024 et nous constatons que pour celui-ci l'essentiel n'est pas respecté, pas de trace du procès verbal du dernier CSA dans les documents transmis, pas de retour aux OS des questions diverses transmises par les OS dans les délais prévus, pas de retour du suivi des décisions alors que tout cela est simplement imposé dans ce RI.

Cela a assez duré, nous ne sommes pas là pour servir de caution à vos arrangements.

Ce manque de considération de la part de la direction envers cette instance est à nos yeux inacceptable et montre encore que vous pensez que nous ne sommes ici qu'une simple chambre d'enregistrement.

Nous en sommes désolés mais ce n'est à nos yeux que le reflet de l'intérêt que la DNGCD porte sur ses agents et sachez que cela se ressent de plus en plus et même dans ces murs...

**Pour la CFDT / CFTC Douane  
Les représentants DNGCD**